

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
Séance du 21 novembre 2022

**DATE DE LA CONVOCATION**

10 novembre 2022

Nombre de conseillers en exercice :  
36 Titulaires et 7 Suppléants

Titulaires présents : 23  
Suppléants votants : 2  
Pouvoirs : 5  
Total votants : 30

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE****Séance du 21 novembre 2022**

**L'an deux mil vingt deux  
Et le 21 novembre à 18h30**

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au siège de la Communauté de communes du Grand Chambord, sous la présidence de **Monsieur Gilles CLEMENT**, Président de la Communauté de Communes.

**Membres Titulaires présents :**

Henry LEMAIGNEN (Bauzy), Hélène PAILLOUX (Bracieux), André JOLY (Chambord), Gérard BARON (Fontaines-en-Sologne), Joël DEBUIGNE, Claire CAILLON, Jean-Luc DAUTREMÉPUIS (Huisseau-sur-Cosson), Anne-Marie THOMAS (La-Ferté-Saint-Cyr), Gilles CLEMENT, Nathalie BINVAULT, Danièle DEBOUT, Dominique GIBAUD (Mont-près-Chambord), Gérard CHAUVEAU, Fabienne GENDRIER (Montlivault), Laurent ALLANIC, Françoise CHAMPY, Julien MARCILHAC (Saint-Claude-de-Diray), Didier HEITZ, Mireille BIZERAY (Saint-Dyé-sur-Loire), Michel LAURENT, Jacky HERNANDEZ (Saint-Laurent-Nouan), Christophe HENRY (Thoury), Patrice DUCHET (Tour-en-Sologne).

**Membres Suppléants présents à voix délibérative :** Philippe GRANADOS (Crouy-sur-Cosson), Anne-Marie BARBILLON (Neuvy).

**Membres Titulaires absents et ayant donné pouvoir à un autre Titulaire :**

José COELHO a donné pouvoir à Dominique GIBAUD (Mont-près-Chambord),  
Elisabeth GUIBERTEAU a donné pouvoir à Michel LAURENT (Saint-Laurent-Nouan),  
Christian LALLERON (Saint-Laurent-Nouan) a donné pouvoir à Gilles CLEMENT (Mont-près-Chambord),  
Christine SOUCHET a donné pouvoir à Jacky HERNANDEZ (Saint-Laurent-Nouan),  
Virginie VERNERET a donné pouvoir à Patrice DUCHET (Tour-en-Sologne).

**Membres Titulaires absents ou excusés :**

Jean-Luc VINGERDER (Bracieux), Nathalie SAULZET (Huisseau-sur-Cosson), Dimitri BRUNEAU (La-Ferté-Saint-Cyr), Christine MONGELLA (Maslives), Stéphane FRIAUD, Valérie LODI (Saint-Laurent-Nouan).

**Membres Suppléants présents sans voix délibérative :**

**Les membres présents, formant la majorité des conseillers en exercice, Laurent ALLANIC (Saint-Claude-de-Diray) a été désigné secrétaire de séance.**

**Délibération 041-102-022**

**Objet : Autorisation à donner à Monsieur le Président pour signer une convention de servitude avec ENEDIS en vue de l'implantation du réseau électrique en souterrain sur la parcelle BT n°400 située sur la ZA des Morines à Mont-près-Chambord**

Monsieur le Président informe les membres du Conseil communautaire que dans le cadre de travaux de raccordement électrique des parcelles cadastrées section BT n°319-321-323-325-327 appartenant à des propriétaires privés, ENEDIS doit

implanter une canalisation électrique en souterrain sur la parcelle BT n°400 appartenant à la Communauté de communes (voirie communautaire).

Afin de permettre la réalisation de ces travaux, une convention de servitude doit être signée entre la Communauté de communes du Grand Chambord et ENEDIS.

Monsieur le Président demande aux membres du Conseil communautaire de bien vouloir prendre connaissance du projet de convention dont les principales caractéristiques sont présentées en annexe 3, et de l'autoriser à signer la convention avec ENEDIS ainsi que toutes les pièces relatives à cette affaire.

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :**

- **AUTORISE Monsieur le Président (ou son représentant dûment habilité) à signer une convention de servitude avec ENEDIS pour l'implantation d'une canalisation électrique en souterrain sur la parcelle BT n°400 située sur la ZA des Morines à Mont-près-Chambord et appartenant à la Communauté de communes du Grand Chambord ;**
- **AUTORISE Monsieur le Président (ou son représentant dûment habilité) à signer toutes pièces relatives à cette affaire et à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.**

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits  
Extrait certifié conforme.

Le secrétaire de séance

Laurent ALLARD



Le Président

Gilles CLEMEN

